

Motion du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, suite à l'appel des conseils centraux de Paris 8 réunis le vendredi 22 janvier 2010

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, réuni le 18 février 2010, s'associe aux Conseils centraux de l'Université Paris 8 et au Conseil d'Administration de l'Université Paris 13, pour dénoncer avec la plus grande fermeté les arrêtés et circulaires publiés depuis juillet 2009 sur la question de la formation et du recrutement des enseignants du premier et du second degré et des CPE. Malgré le refus inédit par la quasi unanimité (des syndicats à la FCPE ou à la CPU) des membres du CNESER le 21 décembre dernier (seuls l'UNI et le MEDEF approuvant le texte gouvernemental), malgré la dénonciation par tous les syndicats des décisions prises, malgré les condamnations de cette politique par plus d'une trentaine de conseils centraux d'université, les ministères entendent poursuivre leur démarche de destruction programmée de la formation des futurs enseignants. Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'UPE MLV considère que *cette réforme est inacceptable et que les décrets doivent être abrogés*.

De fait, il est impossible de satisfaire les obligations contradictoires de calendrier (concours en début de M2) et de contenu de la formation, telles qu'elles sont édictées par les textes officiels : on ne peut pas demander aux étudiants, la même année, de faire des stages, de préparer en quelques mois un master, un mémoire, un oral de concours (voire de plusieurs concours), sans compter une initiation à l'administration de l'éducation nationale, et bien sûr une réorientation anticipée en cas d'échec au concours.

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'UPE MLV considère par ailleurs qu'il est inacceptable qu'une telle réforme engage, sans rien en dire, la suppression des IUFM et de leur potentiel d'expertise pédagogique, ne dessine aucun cadre national, au risque de très grandes disparités territoriales et ne prévoit aucun dispositif d'aide sociale aux étudiants, renforçant ainsi la précarité des étudiants. De ce fait, cette réforme aggrave encore les dispositions qui avaient suscité la forte mobilisation de l'an dernier et va renforcer **les logiques de précarisation de l'emploi** ; elle menace l'Education Nationale dans son fonctionnement et dans ses fondements.

C'est pourquoi, soucieux de défendre une formation conciliant les exigences scientifiques et les apports professionnels nécessaires aujourd'hui aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le CEVU de l'UPE-MLV :

– *Apporte son soutien à la pétition « 100 000 voix pour la formation » qui réclame l'abandon de cette réforme et l'ouverture de négociations*

– *Demande que l'UPE MLV ne prête pas son concours à l'organisation des stages qui, tels qu'annoncés par le ministère, sont inefficaces pour la formation des stagiaires et nuisibles à la scolarité des élèves*

– *Demande que l'UPE MLV continue à proposer aux étudiants de vraies préparations à l'enseignement dans le premier et second degré, en collaboration avec l'IUFM.*

Le CEVU de l'UPE MLV propose que les 4 universités de l'académie de Créteil s'associent pour trouver ensemble les moyens de garantir la pérennité des formations sur les différents sites et le maintien du potentiel de formation et de recherche de l'IUFM.